



Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°36 - PRINTEMPS 2017





Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

Ce printemps 2017 sera indéniablement marqué et rythmé par les élections présidentielle (dimanches 23 avril et 7 mai) et législatives (dimanches 11 et 18 juin). Le bureau de vote à Peipin sera comme à l'accoutumée installé dans la salle polyvalente. Nouveauté cette année, il restera ouvert de 8 heures à 19 heures, sans interruption, c'est-à-dire une heure de plus que les années précédentes.

J'en profite pour vous rappeler quelques règles essentielles, telles qu'elles nous ont été transmises par le ministère de l'Intérieur, via la préfecture :

- une pièce d'identité est obligatoire (la carte d'électeur est facultative) ;
- lors du vote, vous pouvez ne prendre qu'une enveloppe et aucun bulletin si, par exemple, vous avez déjà fait votre choix chez vous à l'aide des bulletins qui vous sont envoyés à domicile. Mais si vous prenez les bulletins sur place, vous devez en choisir au moins deux et vous rendre, en tout cas, dans l'isoloir. Il est en effet interdit de faire connaître votre choix d'une façon ou d'une autre, sous peine d'annulation de l'élection dans le bureau ;
- les procurations doivent être effectuées à la gendarmerie.

Le deuxième trimestre verra par ailleurs certains projets, dont je vous avais déjà parlé, se concrétiser :

- le projet Intermarché, d'une part, qui se poursuit. Vous pouvez constater tous les jours l'avancement des travaux et vous avez certainement lu dans la presse des articles qui y étaient consacrés, plans du futur magasin compris. Ce sera une très belle réalisation qui va, à n'en pas douter, complètement redynamiser la zone d'activités de Peipin, avec de nouveaux commerces et des emplois à la clé.
- Le carrefour de la Grand-Vigne, pour lequel un appel d'offre a été lancé et dont les travaux devraient débuter au mois d'avril. Le chantier, porté conjointement par la commune et le Conseil départemental, vise à reconfigurer l'entrée de Peipin à la sortie des Bons-Enfants de façon à sécuriser l'entrée et la sortie des habitants du lieu-dit « Les Blâches » et à réduire la vitesse des véhicules sur la route de Sisteron.

– Un nouveau lotissement d'une vingtaine de logements sociaux, pour lequel le permis de construire a été accordé, verra le jour rue des Églantiers (à côté de l'EHPAD). Il est porté par la société Erillia et permettra à la commune d'élargir son offre de logements à prix modérés.

– La première phase de la signalétique va se concrétiser dans les prochaines semaines. Elle offrira une meilleure visibilité aux commerçants. C'était une promesse qui leur avait été faite il y a des années, bien avant cette mandature, en contrepartie de la mise en place de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure).

Vous trouverez également en page 11 de ce bulletin, une communication concernant le Plan Communal de Sauvegarde ou PCS. Ce plan, qui est obligatoire, permet aux autorités d'activer les ressources des territoires en cas d'alerte (inondation, pollution, tremblement de terre, attentat...). Pour cela, il est nécessaire d'identifier au préalable les citoyens qui ont soit des compétences particulières, soit des besoins particuliers, notamment en termes de santé. Il est donc très important que vous vous manifestiez auprès de la commune si vous êtes dans l'un de ces deux cas.

L'autre grand projet que nous initions cette année et que j'ai déjà évoqué dans ces colonnes, est celui des énergies renouvelables. Dans les semaines qui vont suivre, nous organiserons des réunions d'information et de présentation auxquelles vous serez conviés. Si nous parvenons à le mener à bien, ce projet peut être très bénéfique pour notre commune, notamment en termes financiers. Pour être clair, il pourrait permettre à la commune de résoudre ses soucis financiers.

Car je vous rappelle ce que j'ai dit lors de mes vœux, le 4 janvier : les finances de la commune, malgré toutes les mesures d'économie que nous avons mises en place depuis 2014, présentent encore un déficit chronique de 60 000 euros par an. Ce déficit doit impérativement être résorbé par des mesures structurelles si nous voulons redresser durablement les comptes. Notre projet dans les énergies renouvelables, s'il se concrétise, ne portera ses fruits que dans trois ans, à l'horizon 2020. En attendant, nous continuerons bien entendu à explorer toutes les pistes d'économie possibles, mais il nous faudra aussi, malheureusement, à nouveau ajuster légèrement les impôts cette année. En revanche, les tarifs et les abonnements de l'eau et l'assainissement resteront identiques.

Les choses s'améliorent peu à peu à Peipin. Rien n'est simple ni facile dans le contexte actuel, mais soyez assurés que nous restons, les Conseillers municipaux, les agents communaux et moi, très mobilisés et uniquement motivés par l'intérêt général et le bien de notre collectivité.

LES ÉLECTIONS EN 2017

Élection présidentielle :

- Dimanche 23 avril 2017 (1^{er} tour)
- Dimanche 7 mai 2017 (2^e tour)

Élections législatives :

- Dimanche 11 juin 2017 (1^{er} tour)
- Dimanche 18 juin 2017 (2^e tour)

Attention, pour voter
une pièce d'identité
est obligatoire



À l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, les bureaux de vote fermeront à 19 h au lieu de 18 h. L'horaire a été uniformisé par le Conseil Constitutionnel pour limiter les risques de divulgation prématurée des premiers résultats partiels.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ - DISPOSITIF DE RECUEIL

Sous l'impulsion du ministère de l'Intérieur, les préfetures sont engagées dans une réforme importante de modification de leurs missions intitulée Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG). Cette réforme vise notamment à modifier le mode opératoire de demande de délivrance des titres d'identité.

Depuis le 8 mars 2017, les cartes nationales d'identité sont délivrées à l'instar des passeports biométriques via l'application TES (Titres Électroniques Sécurisés) pour améliorer la lutte contre la fraude de document.

Toutes les demandes de cartes nationales d'identité seront désormais assurées dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil (DR) comme c'est déjà le cas pour les passeports.

Le commune de Peipin n'étant pas équipée à ce jour, voici la liste des communes voisines qui pourront prendre vos demandes :

ANNOT - BARCELONNETTE - CASTELLANE - CHÂTEAU-ARNOUX - DIGNE-LES-BAINS -
FORCALQUIER - MANOSQUE - RIEZ - SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES - SEYNE - SISTERON

Les étapes à suivre :

1- Compléter la pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr/>
Pour cela vous devez simplement être équipé à votre domicile d'un accès à Internet et procéder à la création d'un compte personnel sur ce site (qui pourra par la suite vous servir pour d'autres démarches : passeports, permis de conduire, cartes grises, etc).

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous auprès du service État Civil de la mairie de Peipin pour compléter le dossier en ligne avec l'agent d'État civil.

2- Par la suite, vous devrez prendre rendez-vous auprès de la mairie de votre choix (liste ci-dessus) pour valider votre demande de titre d'identité. Il faudra apporter ce jour-là votre récapitulatif obtenu lors de votre saisie en ligne.

Ce document contient un numéro d'enregistrement unique afin de récupérer vos données personnelles. Les pièces justificatives habituelles vous seront également demandées (photos, justificatif de domicile de moins de 3 mois, ancien titre).

Attention : pensez à anticiper vos demandes !

Les mairies équipées du DR ne prendront vos demandes que sur rendez-vous. Il y a un délai d'attente de 3 à 4 semaines.



- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 11 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

ants.gouv.fr

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ
Pré-demande en ligne
MES DÉMARCHES
à portée de clic !

OPHÉLIE RINALDI NOTRE NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE

Originaire de Digne-les-Bains, passionnée par la lecture et le monde merveilleux de l'imaginaire, Ophélie part explorer de nouveaux horizons une fois son bac Littéraire en poche. Après une licence de Lettres Modernes obtenue dans le pays Aixoise, elle s'expatrie à Grenoble (le Nord !).

Malgré une acclimatation difficile à ce temps polaire, elle s'accroche pour la bonne cause puisqu'elle obtient un Master 1 Métier des Bibliothèques. Enfin de retour sous le soleil du midi, elle travaille pendant 2 ans dans différentes bibliothèques municipales des Bouches-du-Rhône, avant de suivre son conjoint muté à Sisteron. Le retour aux sources !

Quatre ans plus tard, après plusieurs séjours agréables mais limités dans les bibliothèques alentours, elle a l'opportunité d'intégrer l'équipe de Peipin et de poser enfin ses valises professionnelles à la Bibliothèque Paul Surtel.

C'est ainsi avec le sourire, mais sans lunettes ni chignon strict, qu'elle vous accueille du lundi au samedi aux horaires d'ouverture suivants :



• Lundi : 15 h 30 à 18 h 30

• Mardi : 15 h 30 à 18 h 30

• Mercredi : 14 h à 17 h 30

Jeudi : petite pause pour avancer dans les lectures et glaner des nouveautés à vous proposer.

• Vendredi : 16 h 30 à 18 h 30

• Samedi : 10 h à 12 h 30

Dimanche : ah non, une bibliothécaire aussi a besoin de recharger énergie et imagination !

COMITÉ DE LECTURE

Un comité de lecture vous est proposé et sera organisé en fonction du nombre de participants, sous la forme d'une rencontre une fois par mois à la bibliothèque. Libre à chacun de venir présenter ses coups de cœur et ses déceptions littéraires (ou autres), ou simplement d'y assister pour écouter les avis proposés.

C'est surtout l'occasion d'échanger avec convivialité sur des sujets qui vous intéressent, le tout autour d'un petit encas à partager. Avis aux amateurs : manifestez-vous auprès de la bibliothécaire, promis elle ne mord pas !



Contact : Ophélie Rinaldi
Courriel : ophelie.rinaldi@peipin.fr
Téléphone : 04.92.62.54.24

AVIS AUX AMATEURS !

La bibliothèque municipale souhaite proposer dans ses locaux des ateliers d'échange de savoirs.

N'hésitez pas à contacter la bibliothécaire si vous êtes intéressé pour venir présenter une activité manuelle ou artistique, nous parler d'une période historique, nous servir de guide le temps d'une sortie dans la nature, proposer des conseils de bricolage ou de jardinage, nous apprendre des astuces pour faciliter le quotidien, animer un débat, qu'importe du moment que cela vous passionne et que vous voulez le transmettre aux autres !

Le but est de passer un bon moment, d'apprendre et de découvrir dans la convivialité et de distiller ses connaissances, car nous avons tous une passion. Alors autant la partager !

POUR LES BOUTS DE CHOU

Une première animation vous est proposée le 19 avril 2017 à 14h ; les enfants devront être inscrits, accompagnés d'un adulte et sous leur responsabilité. Elle commencera par une séance de lecture, suivie d'un petit atelier manuel autour du thème de Pâques.

Par la suite, une animation sera organisée mensuellement; les dates et les thèmes vous seront communiqués ultérieurement.

Dernière ligne droite pour les révisions !

La bibliothèque est ouverte à tous les collégiens et lycéens qui souhaitent travailler en petit groupe ou préparer les examens de fin d'année. Ambiance studieuse, entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture.

LA CABINE À LIVRES : KÉSAKO

Véritable bibliothèque en plein air, la cabine à livres vise à promouvoir le concept de « livres en liberté » déjà mis en place dans de nombreuses villes de France.

L'ancienne cabine téléphonique de la place du Bon-Vent à Peipin a été aménagée de plusieurs étagères multicolores. Elles sont destinées à accueillir des ouvrages, mis à la disposition de tous, et en libre accès.

À chacun de venir déposer un document, ou de chercher un titre susceptible de l'intéresser. Le stock sera ainsi renouvelé au rythme des dons et des emprunts ; la bibliothèque municipale veillera régulièrement à réapprovisionner la cabine si nécessaire.

N'oubliez pas que tous les types de documents peuvent être déposés : du roman aux revues, en passant par les documentaires ; mais surtout les livres pour la Jeunesse. Souvent grands absents, ils raviront les plus jeunes.

Enfin, sachez qu'une fois adopté puis lu, le document peut être à son tour déposé dans une autre « cabine à livres », partout dans l'hexagone ! Seul le contenant peut changer : ainsi dans certaines villes, la cabine à livres sera remplacée par une « boîte à livres », ou une « roulotte de lectures », mais le principe reste identique !

N'hésitez pas à venir la visiter, elle renferme des trésors en attente de trouver un nouveau foyer, impatients de révéler leurs pouvoirs, en invitant ceux qui les recueilleront à de merveilleux voyages et imaginaires.



REPAS DE LA SAINT-VALENTIN À L'OUSTAOU DE LURE

À l'occasion de la fête des amoureux, les résidents de la fondation « partage et vie de Peipin », ont pu se retrouver avec l'être cher, celui avec qui ils ont partagé des années de vie commune.

Face au nombre de couples qui sont obligés de se séparer à cause de difficultés de santé (11 au total sur l'établissement), l'animatrice, Méline Lafitte, a eu l'idée d'inviter les conjoints pour un repas romantique. La directrice a tout de suite validé le projet et l'équipe a participé avec enthousiasme.

Le repas italien préparé avec soin par Cédric Vallon (gérant Restalliance), et les décorations sur le thème de « l'amour » ont permis aux couples d'oublier le quotidien et de se retrouver comme à la maison. Cette attention délicate a beaucoup touché les convives.

Méline Lafitte, l'animatrice :

« Ce que je retiens de ce repas, ce sont les échanges que j'ai pu avoir avec les familles, de voir les résidents heureux. Certains m'ont confié qu'ils étaient contents d'avoir pu offrir une rose à leur dame et d'autres qu'ils se sentaient moins seuls en voyant que d'autres personnes vivaient la même chose qu'eux. »

Les repas animations sont indispensables en EHPAD, nous organisons la table des gourmets et une crêpe party une fois par mois ainsi qu'un repas à thème par trimestre ouvert aux familles. Toutes les fêtes calendaires sont marquées par un menu amélioré ou un goûter traditionnel. Des repas thérapeutiques ont lieu tous les midis en petit, comme en grand groupe. Ces repas sont destinés aux personnes de l'unité protégée et du pôle d'activités et de soins adaptés. Les assistantes de soins en gériatrie encadrent chaque semaine ces repas ainsi que des ateliers pâtisserie, qui se déroulent deux fois par semaine. »





LES MÉSANGES POUR LUTTER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Soucieux de l'environnement et amoureux de la nature, deux agents de la commune, Adeline et Samuel posent des nichoirs à mésanges bleues dans différents lieux stratégiques du village.

En effet, après avoir suivi une conférence concernant la lutte contre les chenilles processionnaires, il semblait évident d'utiliser ce type de remède « naturel ». Après des recherches approfondies sur le sujet, les agents optent pour des nichoirs boîte aux lettres qui, avec un trou d'envol de 28 mm de diamètre viendront accueillir les futures nichées de mésanges bleues.

Le format boîte aux lettres est la plus rassurante pour la mésange bleue car pas ou peu de prédateurs auront accès au nid. Le nichoir doit être exposé à l'abri du vent et du passage, à mi-ombre afin d'éviter la mort des oisillons due à la chaleur. Tous ces paramètres furent respectés au mieux par nos agents et seront réévalués si besoin.

La *Cyanistes caeruleus* est un « fin gourmet » vorace et friande de chenilles. Elle n'hésite pas à percer le cocon perché au bout d'une branche pour y picorer quelques individus (environ 500 par jour).

Au total, 17 nichoirs ont été posés notamment à la colline du château, à l'aire de covoiturage, au Rochas, au Piolard et au monument aux morts. Cette démarche est expérimentale, elle permettra d'observer et d'évaluer ce type d'alternative et pourquoi pas fabriquer d'autres nichoirs.

Il est important de rappeler les risques sanitaires que peuvent causer ces chenilles, les poils urticants recouvrant leur corps

peuvent provoquer chez l'humain des démangeaisons cutanées, ophtalmiques et réactions allergiques. Sur les animaux, gonflement et nécrose des muqueuses. **Nous souhaitons un bon appétit à nos chères mésanges.**

RAPPEL SUR LE DÉBROUSSAILLAGE DE PRINTEMPS

Considérant que les espaces naturels situés dans les Alpes-de-Haute-Provence sont réputés particulièrement exposés au risque d'incendie et que Peipin fait partie des communes à aléa feu de forêt moyen, il convient d'appliquer les obligations légales de débroussaillage. On entend par « débroussaillage » les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Nous vous rappelons que les propriétaires ont l'obligation d'effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé. Cette obligation s'applique dans les situations suivantes :

- aux abords des constructions, chantiers et installation de toute nature dans un rayon de 50 mètres ;
- aux abords des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie ;
- sur les terrains situés dans les zones urbaines délimitées par le plan local d'urbanisme ;
- sur les terrains servant d'assiette (Zone d'Aménagement Concertée, Association Foncière Urbaine, Lotissement) ;
- sur les terrains de Camping et Parc Résidentiel de Loisirs et les terrains pour installation de caravane habitée.

Nous espérons votre civisme et une application de ces règles de sécurité afin d'éviter tout départ de feu dans les mois à venir.



ANNULATION DE LA JOURNÉE PEIPIN PROPRE du 1^{er} avril 2017

La journée citoyenne « Peipin Propre » prévue samedi 1^{er} avril 2017 **est annulée**. La commune s'est rendu compte que juridiquement, ce type de manifestation tel qu'il était organisé jusqu'à présent n'est pas sécurisé. La commune essaye de trouver une solution, vous serez tenus informés de l'évolution de la situation.

PEIPIN FOLK INVITE LES MUSICIENS DU GRAND BALÉTI

L'Association « Peipin Folk » se porte bien, forte de sa cinquantaine d'adhérents et de ses 18 ans d'existence. Elle propose des ateliers hebdomadaires le jeudi, une réunion dansante en fin de trimestre et 3 bals annuels qui remportent toujours un franc succès.



Et pour exemple, le dernier Fest Noz du 28 janvier. Cette soirée était animée par l'orchestre « AVEL NEVEZH » composé de 6 musiciens, et en avant scène, le groupe « À l'air libre » de notre association. Le stage de l'après-midi a compté pas moins de 60 personnes. Il était organisé par Maia qui a préparé avec sérieux le bal du soir. Il ne manquait ni crêpes, ni cidre, ni danseurs de breton et l'ambiance était des plus chaleureuses.



Dans nos prévisions, pour la prochaine soirée dansante du 13 mai, une « grosse pointure » nous fait l'honneur de venir à Peipin, « Le Grand Baléti » de renommée nationale. Bien que résidant dans le Vaucluse, le groupe viendra nous proposer ses danses et sa musique. Le stage de l'après-midi sera animé bénévolement par Anne-Laure, danseuse éclectique et particulièrement au top des danses trad.

« Le Grand Baléti » est composé de 15 musiciens (cornemuses, accordéon, guitare, violon, clarinette, clavier, saxo, percussions), dirigé par Eric Montbel : grand joueur de cornemuses, compositeur, collecteur de musique, enseignant de cornemuse sur Aix-en-Provence, Marseille, Apt et organisateur de nombreux stages à travers le monde. Le groupe est accompagné par Bruno Le Tron, grand accordéoniste, lui aussi compositeur et enseignant. Pas de doute que tous les danseurs de trad. de la région vont se retrouver à Peipin.

LES PORTES DU JABRON

L'association « Les Portes du Jabron » a tenu son assemblée générale en début d'année. Nous continuerons à organiser des manifestations afin d'animer le village et permettre la réhabilitation du patrimoine ancien qui a été laissé à l'abandon depuis de trop nombreuses années. Nous vous annonçons déjà une exposition, à l'occasion des journées du patrimoine, d'objets anciens ainsi qu'une exposition de peinture. Nous vous en dirons davantage dans le prochain numéro du Peip'infos.

Si des personnes sont intéressées par nos actions, nous serons très heureux de les accueillir. Vous pouvez prendre contact auprès de :

M^{me} Orttner - 4, Rue du Four à Chaux - Tél : 04 92 62 48 78 ou M. Bouchet Jean-Michel - Tél : 04 92 62 45 80

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président d'honneur : Monsieur Dauphin Frédéric

Présidente : Madame Orttner Renée Andrée

Vice-Président : Monsieur Chaix Yves

Secrétaire : Monsieur Bouchet Jean-Michel

Secrétaire adjoint : Monsieur Hirselj Philippe

Trésorière : Madame Ricard Michelle

Trésorier adjoint : Monsieur Devallez Yves



L'USCAP à la mi saison !



Par une belle soirée de Noël...

130 cadeaux ont été distribués le samedi 3 décembre 2016 à l'occasion du 8^e Noël des licenciés du club. Lors de cette soirée, les joueurs et leurs familles ont partagé un moment de convivialité autour d'un apéritif dînatoire préparé par chaque catégorie. Ils ont ensuite ouvert le paquet offert par le club contenant un sac à dos, une paire de gants et un cache-cou à nos couleurs. Un tournoi FIFA a été organisé à l'occasion de cette soirée avec la participation de 32 équipes, adultes et enfants confondus. Bravo à Jo et Nicolas qui ont remporté cette première édition, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour la remise en jeu de leur titre.



Le trophée Fairplay 2016

Le groupe seniors de l'USCAP a reçu le trophée FAIR-PLAY 2016 en catégorie PHB. Une vraie récompense pour les joueurs et les encadrants du groupe seniors, qui par leur combativité et leur esprit sportif sont un véritable exemple pour les jeunes du Club. À l'occasion de la soirée de Noël, nous avons pu remettre au groupe seniors le diplôme et le trophée devant l'ensemble des licenciés. Félicitations à tous !



Tournoi U11/U13 du 5 juin 2017

Comme l'an dernier, un tournoi pour les enfants de 8 à 12 ans sera organisé au stade de Peipin le lundi de Pentecôte. Le club accueillera 32 équipes soit environ 300 enfants et leurs éducateurs autour de cette journée de compétition festive où le fair-play sera récompensé. Nous proposerons une buvette toute la journée ainsi qu'une sandwicherie le midi. Nous vous attendons nombreux pour encourager les jeunes du club.

Futsal

Les enfants du club ont participé à des épreuves en salle cet hiver. Une belle expérience pour les jeunes, une compétition originale sur une surface différente avec des règles et une organisation nouvelle qui permet de continuer la pratique du football sans se soucier des conditions climatiques.

Suivez l'actualité du club sur uscap.footeo.com ou sur Facebook.

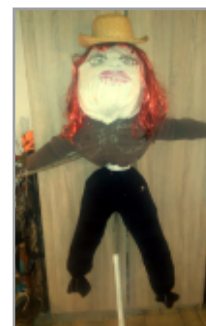
Agenda du club

De nombreuses intempéries ont bouleversé le calendrier des rencontres pour quasiment toutes les catégories.

UN CARNAVAL PLUVIEUX POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 4 mars dernier, l'APEEP a organisé le carnaval pour les enfants de l'école. Malheureusement la pluie est venue jouer les trouble-fête. Le mauvais temps n'a pas arrêté l'équipe de l'association qui a continué le carnaval dans la salle polyvalente pour le plus grand plaisir des enfants. Caramantran a été invité à danser par les enfants avant d'être battu !

Nous espérons vous compter nombreux lors de des deux dernières manifestations de l'APEEP pour l'année scolaire 2016 /2017 dont les bénéfices participent au financement des sorties pédagogiques :



- VIDE GRENIER le 21 mai
- KERMESSE le 16 juin suivi d'un repas.

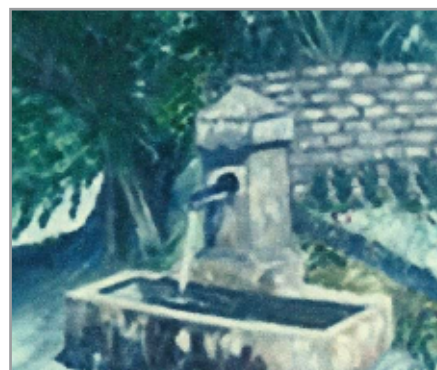
EXPOSITION BIENNALE DE LA PALETTE PEIPINOISE



BOUTIS



PATCHWORK



PEINTURE

Samedi 25 mars 2017
de 14 h à 18 h

Dimanche 26 mars
de 10 h à 18 h

Salle des fêtes de Peipin

TOMBOLA

1 ticket : 2 € - 3 tickets : 5 €

Des créations de Georgette K
(3^e prix de l'aiguille d'or 2016)
seront exposées.

PRÉSENCE DU MAGASIN



(vente de tissu)

La palette Peipinoise - POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : lapalettepeipinoise@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES DE PEIPIN PRÉPARE 2017

Pour célébrer la nouvelle année, le Comité des Fêtes vous a proposé sa traditionnelle soirée avec pour nouveauté le repas. Les participants ont répondu présents pour cette première et la soirée a battu son plein animée par DJ Nuit Blanche jusqu'à l'aube !

Le 5 février a eu lieu le loto, là encore, de nombreux participants plus ou moins chanceux mais ravis de leur après-midi !

Lors de son Assemblée Générale du 27 Janvier 2017, le Comité des fêtes a accueilli un nouveau membre et un nouveau trésorier.

Le bureau est désormais composé de :

- Aurélie Mullier : Présidente
- Cédric Coimet : Trésorier
- Elisabeth Magnoli : Secrétaire
- Corinne Roux : Secrétaire Adjointe

Toutes les bonnes volontés sont acceptées et peuvent rejoindre l'équipe à tout moment si le cœur vous en dit, contactez-nous vite !

AGENDA 2017

- **29 avril 2017** : Soirée Années 80/90
Animée par DJ Nuit Blanche - 10 € l'entrée
Buvette et petite restauration sur place.
- **25 juin 2017** : Vide Grenier
- **11 - 12 - 13 août 2017** : Fête Votive
- **27 août** : Vide grenier
- **13 novembre 2017** : Vide Grenier/Vide Jouets
- **4 décembre 2017** : Marché de Noël
- **31 décembre 2017** : Réveillon de la St Sylvestre



ÉCOLE DE PEIPIN : FÊTE DU PRINTEMPS VENDREDI 7 AVRIL



Défilé des enfants dans les rues du village
(sur le thème des insectes et des petites bêtes)

Chants dans la cour de l'école

Goûter



Les parents sont invités à participer à cet après-midi festif ainsi que les résidents de l'Oustaou de Lure qui seront les bienvenus pour partager ce moment auprès des enfants.

ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances d'hiver du lundi 13 au vendredi 17 fév. 2017 :

Pendant ces vacances, les enfants se sont téléportés dans le monde des extraterrestres ! Au programme : tournois des planètes, crêpes des extraterrestres, journées inter-centre avec la Vallée du Jabron, grand jeu le mercredi et sortie à la montagne de Lure avec tubing, raquettes, luges et bons-hommes de neige. Les enfants ont pu également faire une balade dans la colline, découvrir de nouveaux jeux de société et participer à des ateliers peintures.

Les prochaines vacances se dérouleront du 10 au 15 avril 2017 dans l'enceinte de l'école de Peipin. Les inscriptions se feront au bureau des P'tites Bouilles (situé au 1^{er} étage des locaux de la mairie) les lundis (8 h 30 à 10 h 30), les mercredis (8 h 30 à 12 h) et les jeudis (8 h 20 à 11 h 30 et 16 h 30 à 18 h 30). Caroline Cappelier et Lidwine Vingère vous recevront à partir du 20 mars 2017.

L'accueil du centre de loisirs se fera de 7 h 30 jusqu'à 18 h. 3 jours d'inscriptions obligatoires sur une semaine. Le thème des prochaines vacances sera « les pirates » et comme sortie nous nous rendrons à la piscine de Digne-les-Bains. Nous vous attendons nombreux !

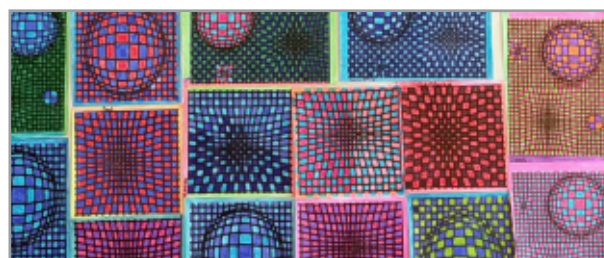
Retour sur le Péribouille

En cette fin d'année nous avons célébré Noël autour d'un repas amélioré, les enfants se sont régalés. Au retour des vacances, les enfants inscrits au péri du matin ont pu découvrir les cadeaux déposés par le père Noël de la CCLVD.

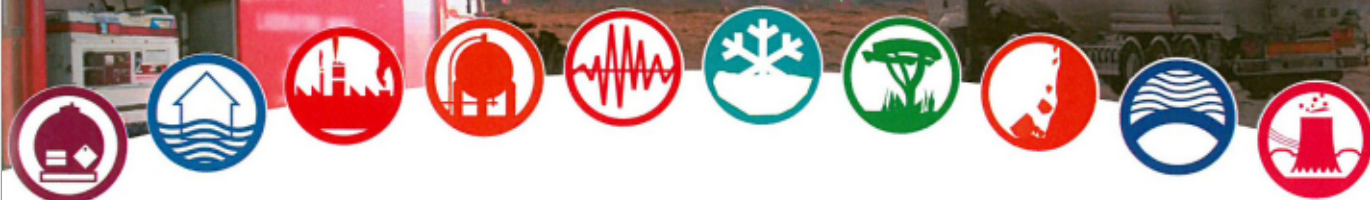
Temps d'Activités Périscolaires :

Pour la seconde période des TAP, de nouvelles activités sont proposées aux enfants. Les enfants de maternelle sont encadrés par Karine et Hadda, elles proposent aux enfants jusqu'aux vacances d'avril, la découverte de jeux de société, puis sur 5 semaines la découverte de différents jeux de construction. Pour finir l'année, elles proposeront des jeux extérieurs de coopération.

Pour les enfants de primaire, après avoir découvert l'origami, Sylvie leur propose le tangrami (une autre façon de plier le papier). Avec Florence, ce sera la découverte d'expériences scientifiques pour les petits et du badminton pour les plus grands. Enfin, Lidwine proposera aux enfants des animations autour du jardin.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Le Plan Communal de Sauvegarde dit P.C.S. a pour but d'organiser à tout moment l'intervention de la commune pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien de la population. Elle doit également pouvoir appuyer l'action des services de secours.

Le retour d'expérience sur les accidents et catastrophes de ces dernières années mettent en relief, de façon constante, l'impérative nécessité qui s'impose à tous, du citoyen aux autorités publiques, de prévoir les mesures d'anticipation de tels événements (inondation, pollution, tremblement de terre, attentat...). Le département des Alpes de Haute-Provence est particulièrement concerné puisque chaque commune est impactée par au moins trois risques naturels et ou technologiques.

Le Plan Communal de Sauvegarde est obligatoire dans les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels. C'est le cas pour la commune de Peipin.

Afin de mieux connaître et identifier les ressources de ses habitants, travailleurs et autres, la commune demande que :

- chaque personne en difficulté (sans moyen de locomotion, isolée, sans famille proche, etc.) ;
- chaque personne handicapée (malentendant, non voyant, à mobilité réduite, etc.) ;
- chaque personne sous assistance médicale ou bénéficiaire de soins ;
- et / ou ayant des ressources de types matériels (tracteurs, camions, tractopelle, etc.) ;
- et / ou ayant des compétences (1^{er} secours, diplômes liés à la médecine, etc.) ;
- et / ou ayant toutes autres compétences jugées utiles en cas de crise (parlant une langue étrangère, interprétariat, etc.) ;

se fasse connaître en détachant le coupon réponse ci-dessous ou en se manifestant par tous moyens à sa convenance auprès du secrétariat de la mairie de Peipin (04 92 62 44 17 - mairie@peipin.fr)

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE PEIPIN

NOM :	
PRÉNOM :	
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE :	
COMPÉTENCES, MOYENS OU DIFFICULTÉS :	

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE PEIPIN

COORDONNÉS

Téléphone :

04 92 62 44 17

Courriel :

mairie@peipin.fr

Le service astreinte :

06 80 95 95 55

Adresse :

Mairie de Peipin,
4 Rue des Écoles, 04200 PEIPIN

HORAIRES

Lundi :

10 h à 12 h et 13 h 45 à 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi :

9 h à 12 h et 13 h 45 à 17 h 30

Vendredi :

9 h à 12 h

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2017

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira aux dates suivantes, à 19 h dans la salle du Conseil municipal de l'ancienne mairie :

- Mardi 11 avril 2017
- Mardi 25 avril 2017
- Mardi 30 mai 2017 (sous réserve)
- Mardi 27 juin 2017
- Mardi 26 septembre 2017

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

SERVICE DES ENCOMBRANTS

La collecte s'adresse aux gros encombrants (canapé, literie, meubles, gros appareils d'électroménager, etc.) :

« Tout ce qui ne rentre pas dans le coffre d'une voiture ».

Il suffit de vous inscrire en appelant la mairie de Peipin (04 92 62 44 17) **avant le mardi midi**. La collecte se fait **gratuitement** le mercredi matin.

RECEVEZ LE PEIP'INFOS EN AVANT-PREMIÈRE ET EN COULEUR !



Optez pour la version électronique du bulletin municipal de Peipin. Pour cela, il vous suffit d'adresser un courriel à bulletinmunicipal@peipin.fr en indiquant vos prénom, nom et adresse postale.

Dès que le PEIP'INFOS paraîtra, vous recevrez un message d'alerte contenant un lien pour le consulter en ligne ou le télécharger, et ce, quelques jours avant sa distribution papier.

Nous vous informons que votre adresse électronique pourra être utilisée pour vous prévenir en cas de risque mineur et / ou majeur.

(Un simple courriel vous permet de vous désabonner)

À VOS AGENDAS

- **PALETTE PEIPINOISE** - Exposition > 25 - 26 mars
- **SALSA JABRON** - Soirée Salsa > samedi 1^{er} avril
- **ÉCOLE DE PEIPIN** - Fête du printemps > 7 avril
- **COMITÉ DES FÊTES** - Soirée 80/90 > 29 avril
- **PEIPIN FOLK** - Grand Baléti > 13 mai
- **PARENTS D'ÉLÈVES** - Vide grenier > 21 mai
- **USCAP** - Tournoi U11 / U13 > 5 juin
- **PARENTS D'ÉLÈVES** - Kermesse > 16 juin
- **Porte du Jabron** - Vide grenier > 18 juin
- **COMITÉ DES FÊTES** - Vide grenier > 25 juin

TOUT PEIPIN SUR www.peipin.fr (Mise à jour hebdomadaire)



Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr

Très régulièrement mis à jour, le site vous permet de retrouver toute l'actualité communale : informations générales et pratiques, manifestations, numéros utiles, procès verbaux des Conseils municipaux et communautaires, règlement d'urbanisme, annonces, démarches, revue de presse, etc. Vous pouvez également y retrouver (et télécharger) tous les anciens numéros du bulletin municipal.

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin

Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin

Création, mise en page, photos : Julien Bournet

Imprimerie de Haute-Provence, Dépôt légal à parution.